

La place de l'EMI dans les programmes d'**histoire-géographie**, **éducation civique**

Il existe cinq axes possibles pour les projets d'éducation aux médias et à l'information dans les classes :

- **Les ouvertures sur une éducation aux médias** : c'est un axe général, assez large qui regroupe toutes les références à la citoyenneté, à l'ouverture sur le monde, à la curiosité, la découverte, etc. Sans faire allusion directement aux médias, ces mots peuvent « initier », légitimer une culture de l'actualité.
- **La lecture de l'image** : cet axe regroupe tout ce qui concerne l'image, ses différents supports, l'analyse ou la lecture de l'image fixe ou animée.
- **Les médias comme objet d'étude** : dans ce cas, l'objectif premier est de faire comprendre le fonctionnement du média lui-même, de le décrypter ; on est alors pleinement dans l'éducation aux médias.
- **Les médias comme supports pédagogiques** : dans ce cas, le média est utilisé pour faire passer un contenu disciplinaire ; on peut parler alors d'éducation par les médias.
- **Des activités et des compétences (notamment informatiques), des productions d'élèves** : ce dernier axe nous a permis de relever d'autres références ne rentrant pas dans les cadres précédents.

1. EDUCATION CIVIQUE

1.1. EMI en éducation civique au collège

1.1.1. Introduction aux programmes

Introduction, valable de la 6ème à la 3ème : « Exercer leur jugement et leur esprit critique dans la vie civique [...] ils sont formés et éduqués à l'analyse de situations de la vie quotidienne et des enjeux politiques, par la mobilisation et l'utilisation des connaissances acquises » (p. 3, Programme d'éducation civique).

B.O. spécial n°6 du 28/08/2008 : <http://www.education.gouv.fr/cid22116/mene0817481a.html>

Introduction au programme de 6e : En éducation civique, (p. 14), dans les Démarches : « développer sa capacité de jugement et son esprit critique, être capable de rechercher l'information, prendre des initiatives...» Mention de l'utilisation du CDI.

B.O. spécial n° 6 du 28/08/2008 : <http://www.education.gouv.fr/cid22116/mene0817481a.html>

Introduction au programme de 5e : « L'étude d'un exemple de discrimination et de racisme appuyé sur un texte littéraire ou un fait d'actualité permet de les définir et de montrer leurs conséquences pour ceux qui en sont victimes. » (p. 26). « Dans le cadre du collège, l'élève est initié aux règles essentielles de sécurité, en fonction des risques liés à sa localisation. D'autres exemples précis pris dans l'actualité, sur le territoire national et dans le monde complètent l'étude. » (p. 27).

B.O. spécial n° 6 du 28/08/2008 : http://media.education.gouv.fr/file/special_6/51/8/Programme_hist_geo_education_civique_5eme_33518.pdf

Introduction au programme de 4e : Dans le thème 1, L'exercice des libertés en France, mention de « la liberté d'expression » et du « droit au respect de la vie privée. » (p. 37).

B.O. spécial n° 6 du 28/08/2008 : http://media.education.gouv.fr/file/special_6/52/0/Programme_hist_geo_education_civique_4eme_33520.pdf

Introduction au programme de 3e : Mention des « débats actuels » (p. 54).

B.O. spécial n° 6 du 28/08/2008 : http://media.education.gouv.fr//file/special_6/56/7/BO_special_6_28-08-2008_34567.pdf

1.1.2.

Médias comme objet d'étude

Introduction, valable de la 6ème à la 3ème : « Ils sont initiés aux méthodes d'enquêtes et de recherches, à la sélection et à l'analyse de l'information, au travail avec les technologies de l'information et de la communication, à l'argumentation écrite et orale pour préparer au débat. » (p. 3, Programme d'éducation civique).

B.O. spécial n° 6 du 28/08/2008 : <http://www.education.gouv.fr/cid22116/mene0817481a.html>

Niveau 6e : Dans la partie IV du programme d'éducation civique, (p. 15) : Au choix, mention de « La semaine de la presse, des questions d'actualité, les journées spécifiques. » (Programme d'éducation civique).

B.O. spécial n° 6 du 28/08/2008 : <http://www.education.gouv.fr/cid22116/mene0817481a.html>

Niveau 4e : *Thème au choix* : « On évoque un événement judiciaire d'actualité et sa couverture par des médias. » (Connaissances, p. 39).

« Pour exploiter l'actualité, le professeur propose l'étude d'extraits d'articles de journaux de l'année scolaire, de documents audiovisuels, de sites web ... » (Démarches, p. 39).

B.O. spécial n° 6 du 28/08/2008 : http://media.education.gouv.fr/file/special_6/52/0/Programme_hist_geo_education_civique_4eme_33520.pdf

Niveau 3e : IIe partie du programme : "La vie démocratique". Thème 3 : "L'opinion publique et les médias"

- La diversité et le rôle des médias (notamment internet)
- Les sondages d'opinion.

B.O. spécial n° 6 du 28/08/2008 : http://media.education.gouv.fr//file/special_6/56/7/BO_special_6_28-08-2008_34567.pdf

1.1.3.

Médias comme support pédagogique

Niveau 3e : IIe partie du programme : "La vie démocratique". Thème 1 - La vie politique :

- Le citoyen et les différentes formes de participation démocratique. (Connaissances, p. 55).
- En démarches : « Chacun des développements du programme peut être concrétisé en partant des questions d'actualité prises dans la vie politique et sociale (un débat politique, une élection, une manifestation, un congrès, un sondage, etc.).
- Un débat argumenté peut être réalisé sur un des thèmes. » (p. 55).

B.O. spécial n° 6 du 28/08/2008 : http://media.education.gouv.fr//file/special_6/56/7/BO_special_6_28-08-2008_34567.pdf

1.2. EMI en ECJS au lycée général et technologique

1.2.1. Introduction aux programmes

Classe de 2nde : "Il s'agit d'aider les élèves à devenir des citoyens libres, autonomes, exerçant leur raison critique au sein d'une démocratie dans laquelle ils sont appelés à agir". (Principes généraux, p.3) "Le débat démocratique" est mentionné p.5. (Objectifs du Thème 2 : Le citoyen et la loi).

B.O. spécial n° 9 du 30 septembre 2010 : <http://www.education.gouv.fr/pid24426/special-n-9-du-30-septembre-2010.html>

Classe de 1ère : « Il s'agit d'aider les élèves à devenir des citoyens libres, autonomes, exerçant leur raison critique au sein d'une démocratie dans laquelle ils sont appelés à agir. » (Principes généraux, p. 11).

B.O. n° 21 du 26 mai 2011 : <http://www.education.gouv.fr/cid56295/mene1109954a.html>

Classe de Tle : Le programme « permet d'apporter une compréhension du rôle de l'action politique, des institutions et des mouvements sociaux et culturels, du droit et de la justice dans les débats de société. » (p. 3).

Plusieurs références au débat démocratique (p. 3, etc.) :

- « Ces thèmes, qui ont une forte résonance dans l'actualité, se prêtent particulièrement à l'organisation de débats argumentés. » (p. 4).

- « Il s'agit de former l'esprit critique des élèves et de les conduire à élaborer des argumentaires construits et

pertinents favorisant la confrontation de points de vue initialement singuliers. »(p. 4).

Différentes thématiques sont évoquées dont "Histoire et actualité de la laïcité, Violence et société" : « Dans notre société, sous des formes très diverses, la violence est à la fois banalisée - sa représentation est omniprésente dans les médias - et insupportable. » (p. 7).

Parmi les débats suggérés : La violence et le sport, La violence et la jeunesse.

B.O.spécial n° 8 du 13 octobre 2011 : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=57574

1.2.2. Médias comme objet d'étude

Classe de 2nde : Parmi les "différentes formes d'expression dans une démocratie" à présenter : "le rôle des sondages d'opinion" et "la constitution de réseaux sociaux". (Contenus en classe de première, "Les institutions, la vie politique et sociale, la nation et sa défense", p. 3).

S'appuyer sur "l'histoire et sur l'actualité, en organisant éventuellement des rencontres avec des intervenants qualifiés", pour rendre ces thématiques accessibles aux élèves. (Démarches, p. 3).

L'une des deux situations d'étude pour la Mise en oeuvre du Thème 3 : Le citoyen et la justice : - " l'évocation d'une grande affaire judiciaire, passée ou présente, permet de suivre la procédure contradictoire, la présomption d'innocence, les droits de la défense, les voies de recours ; " (p.5).

B.O. spécial n° 9 du 30 septembre 2010 : <http://www.education.gouv.fr/pid24426/special-n-9-du-30-septembre-2010.html>

Classe de 1ère : Parmi les grandes questions de société, réfléchir à :

- « l'usage des nouvelles technologies de l'information. » (« Le citoyen face aux grandes questions éthiques », p. 11).

- « La question de l'information (recherche, mise à distance critique, hiérarchisation des données), enjeu démocratique majeur, incite à développer des travaux individuels ou collectifs, en autonomie accompagnée et à travailler avec les élèves sur l'usage des Tice et de l'internet. » (Démarches, p.11).

- « Il est [...] important d'analyser les différentes formes d'engagement des citoyens dans le débat public, dans les partis, les syndicats, les associations - avec les moyens de l'expression démocratique où, à côté des formes anciennes, manifestations, pétitions, de nouvelles formes, tels que les réseaux sociaux, les campagnes de mobilisation en ligne, s'affirment avec les technologies de l'information et de la communication. » (Vivre dans une société démocratique : Les institutions, la vie politique et sociale, la nation et sa défense, p. 12).

- « l'Actualité, dans sa complexité, est la matière première de l'éducation civique, juridique et sociale.» (Vivre dans une société démocratique : Les institutions, la vie politique et sociale, la nation et sa défense, p. 12).

Dans la « Mise en œuvre » du Thème 2 (au choix) : « La représentation et la démocratie d'opinion », l'expression d'une opinion publique peut être abordée :

- « dans le contexte de la vie politique, à l'occasion notamment des échéances électorales, pour analyser les formes d'expression des opinions, l'influence des médias » (p. 13).

- (rubrique "objectifs") « [...] le vote traduit l'état d'une « opinion publique ». Celle-ci se manifeste de diverses manières : presse écrite ou orale (radio, télévision), pétitions, manifestations, enquêtes et sondages. » (p. 13).

Dans la « Mise en œuvre » du Thème 3 (au choix) : « L'engagement politique et social », traitement de la notion d'« engagement » à partir de :

- « l'analyse d'un fait d'actualité, comme le déroulement d'un débat politique, d'un conflit social, d'une mobilisation citoyenne avec leurs enjeux, leurs acteurs et les formes d'action qu'ils suscitent ». (p. 14).

Dans les « Objectifs» du Thème 3 (au choix) : « L'engagement politique et social » : « A côté de ces formes d'engagement, d'autres se manifestent autour des questions d'ordre social, culturel et civique, à travers des associations, des coordinations, des réseaux sur l'internet » (p. 14).

B.O. n° 21 du 26 mai 2011 : <http://www.education.gouv.fr/cid56295/mene1109954a.html>

1.2.3. Médias comme support pédagogique

Classe de 1ère : Parmi les différentes formes d'expression dans une démocratie: « le rôle des sondages d'opinion » et « la constitution de réseaux sociaux » (« Les institutions, la vie politique et sociale, la nation et sa défense », p. 11). « Afin de rendre ces thématiques accessibles aux élèves et de susciter leur intérêt, les entrées concrètes sont privilégiées, en s'appuyant notamment sur l'histoire et sur l'actualité [...]. » (Démarches, p.11).
B.O. n° 21 du 26 mai 2011 : <http://www.education.gouv.fr/cid56295/mene1109954a.html>

Classe de Tale : « Les règles de cet exercice [débat argumenté] doivent être respectées pour l'intérêt même des élèves. La préparation demande le recours à des sources documentaires variées (politiques, historiques, juridiques, sociologiques, philosophiques) empruntées à des supports et des canaux d'information diversifiés (ouvrages de référence, presse, cédéroms et DVD, sites internet, etc.). » (p. 4).

« L'organisation du travail préparatoire au débat peut mobiliser des techniques diverses selon le sujet abordé : dossiers de presse, recherche documentaire, exposés préparatoires. » (p. 4).

B.O. spécial n° 8 du 13 octobre 2011 : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=57574

1.2.4. Activités et compétences informatiques demandées chez les élèves

Niveau 2nde : "La question de l'information (recherche, mise à distance critique, hiérarchisation des données), enjeu démocratique majeur, incite à développer des travaux individuels ou collectifs, en autonomie accompagnée, à travailler avec les élèves sur l'usage des Tice et de l'internet. Ces travaux peuvent se mener en liaison avec les professeurs documentalistes." (Démarches, p. 3).

Dans les activités à favoriser : "constitution d'un dossier de presse, recherche de textes historiques ou de textes de loi, mise en cohérence d'un dossier documentaire, réalisation d'enquêtes ou d'entretiens, préparation d'un argumentaire, prise de parole ordonnée, présentation de petits dossiers, synthèse d'un débat, orale ou écrite, etc." (p. 4).

B.O. spécial n° 9 du 30 septembre 2010 : <http://www.education.gouv.fr/pid24426/special-n-9-du-30-septembre-2010.html>

Niveau 1ère : Dans les formes de restitution de travaux envisageables, « Le débat argumenté est à privilégier. » (Démarches, p.11).

Parmi les activités pouvant être valorisées, « constitution d'un dossier de presse » (Démarches, p.12). Mention de « recherches documentaires (CDI, internet, etc.) » sous la conduite du professeur (Vivre dans une société démocratique : Les institutions, la vie politique et sociale, la nation et sa défense, p. 12).

B.O. n° 21 du 26 mai 2011 : <http://www.education.gouv.fr/cid56295/mene1109954a.html>

Niveau Tale : « Une évaluation de cet enseignement doit être envisagée en s'appuyant sur les productions et les prestations des élèves sous leurs différentes formes (constitution de dossiers, interventions dans des débats, contributions écrites, etc.). », p. 4).

B.O. spécial n° 8 du 13 octobre 2011 : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=57574

Dans le programme de 2nde, parmi les grandes questions de sociétés en classe de terminale, "l'usage des nouvelles technologies de l'information" (Contenus en classe de terminale, "Le citoyen face aux grandes questions éthiques", p. 3).

B.O. spécial n° 9 du 30 septembre 2010 : <http://www.education.gouv.fr/pid24426/special-n-9-du-30-septembre-2010.html>

1.3. EMI en ECJS au lycée professionnel

1.3.1. Ouverture sur une éducation aux médias

En CAP : Mention de « citoyenneté responsable » (p. 2).

B.O. n° 8 du 25/02/2010 : <http://www.education.gouv.fr/cid50636/mene0925419a.html>

En Bac professionnel :

Niveau 2nde : Un des thèmes aux choix : « Le citoyen et les médias ».

« Tout citoyen responsable doit s'informer afin de pouvoir exercer des choix et de se forger une opinion sur les grandes questions d'actualité. On souligne la nécessité de développer l'esprit critique et d'amorcer une réflexion sur le traitement de l'information, ses impacts sur la société et les dérives possibles. ». (p. 4).

B.O. spécial n° 2 du 19/02/2009 : http://cache.media.education.gouv.fr/file/special_2/24/7/histoire_geo_education_civique_44247.pdf

Niveau Tale : Thème général « Le citoyen et le monde ». (p. 10).

Un des thèmes au choix est « Citoyenneté, science et éthique » : un des sujets possibles à traiter est « Informatique et liberté ». (p. 10).

B.O. spécial n° 2 du 19/02/2009 : http://cache.media.education.gouv.fr/file/special_2/24/7/histoire_geo_education_civique_44247.pdf

1.3.2. Lecture de l'image

Bac professionnel, niveau 2nde : « Le pouvoir de l'image ». (p. 4).

B.O. spécial n° 2 du 19/02/2009 : http://cache.media.education.gouv.fr/file/special_2/24/7/histoire_geo_education_civique_44247.pdf

1.3.3. Médias comme objet d'étude

En CAP : Parmi les Sujets d'étude en Histoire, 3. La République en France : « les photos officielles des présidents de la République » (Histoire des arts, p. 3).

Parmi les Sujets d'étude en géographie, 4. Mondialisation et diversité culturelle, « Le cinéma américain » (p.4).

Dans les thèmes et sujets possibles en Education civique :

- Thème 1. Droits et devoirs des membres de la communauté éducative, dans les sujets possibles : « Le droit d'expression au lycée » («On réfléchit à la mise en œuvre par les élèves de leurs droits et obligations dans l'établissement, ce qui leur permet de faire l'apprentissage des principes et des méthodes de la démocratie et de se préparer à l'exercice de la citoyenneté » (Orientations, p. 4).

- Thème 3. Le citoyen et les médias : « Le pouvoir de l'image », avec comme sujets possibles : "La liberté d'expression et les nouveaux médias", "Un grand événement à partir de la «une » des journaux »" (p. 4). « Tout citoyen responsable doit s'informer afin de pouvoir exercer des choix et de se forger une opinion sur les grandes questions d'actualité. On souligne la nécessité de développer l'esprit critique et d'amorcer une réflexion sur le traitement de l'information, ses impacts sur la société et les dérives possibles » (Orientations, p. 4).

B.O. n° 8 du 25/02/2010 : <http://www.education.gouv.fr/cid50636/mene0925419a.html>

En bac professionnel, niveau 2nde : « La liberté d'expression et les nouveaux médias », « Les sondages d'opinion » sont des sujets possibles pour traiter l'un des thèmes au choix : « Le citoyen et les médias ». (p. 4).

B.O. spécial n° 2 du 19/02/2009 : http://cache.media.education.gouv.fr/file/special_2/24/7/histoire_geo_education_civique_44247.pdf

Niveau 1ère : (en histoire-géographie) :

En géographie, dans la thématique Mondialisation et diversité culturelle, le cinéma en Asie est cité. (p. 6).

B.O. spécial n° 2 du 19/02/2009 : http://cache.media.education.gouv.fr/file/special_2/24/7/histoire_geo_education_civique_44247.pdf

2. HISTOIRE

2.1. EMI en histoire au collège

2.1.1. Introduction dans les programmes

Valable de la 6ème à la 3ème : « [...] compréhension des valeurs de la démocratie ». (p. 2, Programme

d'histoire).

B.O. spécial n° 6 du 28/08/2008 : <http://www.education.gouv.fr/cid22116/mene0817481a.html>

2.1.2. Lecture de l'image

Niveau 4e : Thème transversal au programme d'histoire : Les arts, témoins de l'histoire des XVIIIe et XIXe siècles :

Exemples d'œuvres ou d'artistes : « des photos et les premiers films de Nadar, des Frères Lumière... » (p. 28). Les difficultés de la monarchie sous Louis XVI : « L'étude est conduite à partir d'images au choix (tableaux, caricatures) [...] ». (p. 29).

B.O. spécial n° 6 du 28/08/2008 : http://media.education.gouv.fr/file/special_6/52/0/Programme_hist_geo_education_civique_4eme_33520.pdf

Niveau 3e : Dans les démarches :

- Thème 1 : "La République de l'entre-deux-guerres : victorieuse et fragilisée" : « L'étude s'appuie sur des images significatives et quelques mesures emblématiques du Front populaire. » (p. 45).
- Thème 3 : "La Ve République à l'épreuve de la durée": « L'étude s'appuie sur quelques images significatives » de la France sous la présidence de Charles de Gaulle (1958-1969), surtout pour évoquer la crise de mai 1968.

Thème transversal au programme d'histoire : Les arts, témoins de l'histoire du monde Contemporain : Ex. D'oeuvres ou d'artistes : « Des photos de Robert Doisneau, Henri Cartier-Bresson, Robert Capa, Gerda Taro... » (p. 40). Mention de la propagande liée à Staline dans les Connaissances du Thème 2 - "Les régimes totalitaires dans les années 1930".

B.O. spécial n° 6 du 28/08/2008 : http://media.education.gouv.fr//file/special_6/56/7/B0_special_6_28-08-2008_34567.pdf

2.1.3. Médias comme objet d'étude

Niveau 3e : « On étudie, à l'aide d'un exemple au choix de débat politique inscrit dans la durée (depuis 1969) les positionnements et recompositions des forces politiques. » (Démarches, "La Ve République à l'épreuve de la durée").

B.O. spécial n° 6 du 28/08/2008 : http://media.education.gouv.fr//file/special_6/56/7/B0_special_6_28-08-2008_34567.pdf

2.2. EMI en histoire au lycée général et technologique

Voir dans la catégorie "Education civique".

2.3. EMI en histoire au lycée professionnel

Voir dans la catégorie "Education civique".

3. GEOGRAPHIE

3.1. EMI en géographie au collège

3.1.1. Introduction dans les programmes

Niveau 5e : « Le choix est laissé au professeur de développer un des thèmes du programme ou de répondre aux questions que l'actualité peut susciter de la part des élèves. » (p. 25).

B.O. spécial n° 6 du 28/08/2008 : http://media.education.gouv.fr/file/special_6/51/8/Programme_hist_geo_education_civique_5eme_33518.pdf

Niveau 4e : « Par des études de cas, il s'agit de mettre la mondialisation en images [...] » (p. 33)

B.O. spécial n° 6 du 28/08/2008 : http://media.education.gouv.fr/file/special_6/52/0/Programme_hist_geo_education_civique_4eme_33520.pdf

3.1.2. Lecture de l'image

Introduction, valable de la 6ème à la 3ème : Mention des outils tels que « cartes et croquis, mais aussi schémas, images, documents statistiques... », (p. 3).

B.O. spécial n° 6 du 28/08/2008 : <http://www.education.gouv.fr/cid22116/mene0817481a.html>

Niveau 6e : En géographie, (p. 11) : « Pour localiser et situer, pour comprendre et expliquer, les élèves manient cartes et images de tous types et à toutes les échelles en utilisant régulièrement les ressources fournies par les technologies de l'information et de la communication. »

B.O. spécial n° 6 du 28/08/2008 : <http://www.education.gouv.fr/cid22116/mene0817481a.html>

Niveau 4e : « Pour localiser et situer, pour comprendre et expliquer, les élèves manient cartes et images, de tous types et à toutes les échelles, en utilisant régulièrement les ressources fournies par les technologies de l'information et de la communication » (p. 33).

B.O. spécial n° 6 du 28/08/2008 : http://media.education.gouv.fr/file/special_6/52/0/Programme_hist_geo_education_civique_4eme_33520.pdf

3.1.2. Activités et compétences, productions des élèves

Niveau 4e : Mention du « réseau mondial de l'Internet » (Thème 4, Les lieux de commandement, p. 35).

B.O. spécial n° 6 du 28/08/2008 : http://media.education.gouv.fr/file/special_6/52/0/Programme_hist_geo_education_civique_4eme_33520.pdf

3.2. EMI en géographie au lycée général et technologique

Voir dans la catégorie "Education civique".

3.3. EMI en géographie au lycée professionnel

Voir dans la catégorie "Education civique".